

NINETY-SEVENTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Monday, 28 July 1947, at 3 p.m.*

Acting President: Mr. Jan PAPANEK
(Czechoslovakia).

24. Continuation of the discussion of the Interim Report of the second session of the Preparatory Committee of the United Nations Conference on Trade and Employment

Mr. DE CLERMONT-TONNERRE (France) expressed his delegation's thanks to the Chairman of the Preparatory Committee for his report. He declared that his Government was fully aware of the importance of the principles and interests at stake and that it had on several occasions reaffirmed its complete agreement regarding the aims that the United Nations must pursue, aims so clearly defined at the previous meeting of the Council by the representative of the United States of America.

The preparation of an international trade charter was no easy task, for while it was easy to reach agreement on the aims to be pursued, it was less easy to agree on the methods of attaining them. He felt, however, that many of the difficulties had been overcome at the meetings in London and Geneva, during which many important concepts had come to light. Of these concepts he would mention only three, which were perhaps not apparent at the beginning of the discussions, but on which all the Governments now seemed to be in complete accord.

The first concept was that the most rapid way of achieving the United Nations' ambitious aims was to pursue them step by step. The United Nations would have to face complex problems, such as the reconstruction of the devastated areas and the restoration of economic equilibrium to the non-devastated countries that had contributed to the war. Only great flexibility in seeking a solution of these temporary problems would enable them to remain inflexible on the main principles.

The second concept was that the International Trade Organization was to complete the task begun by the International Bank and the International Monetary Fund. Although it had not at first been apparent, it was now clear that these three organizations had to work in close co-operation. He felt there was no longer any reason to fear that the International Monetary Fund and the International Trade Organization would work for divergent or opposing ends.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le lundi 28 juillet 1947, à 15 heures.*

Président par intérim: M. Jan PAPANEK
(Tchécoslovaquie).

24. Suite de la discussion du rapport provisoire de la deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi

M. DE CLERMONT-TONNERRE (France) remercie, au nom de sa délégation, le Président de la Commission préparatoire du rapport qu'il a présenté. Il déclare que son Gouvernement a parfaitement conscience de l'importance des principes et des intérêts en jeu et qu'à diverses reprises, il a réaffirmé son parfait accord quant aux buts que l'Organisation des Nations Unies doit poursuivre et que le représentant des Etats-Unis a si clairement définis lors de la précédente séance du Conseil.

La préparation d'une charte du commerce international n'est pas une tâche facile car, s'il est simple d'aboutir à un accord sur les buts à poursuivre, il l'est beaucoup moins de se mettre d'accord sur les méthodes qui permettraient de les atteindre. Il croit cependant que de nombreuses difficultés ont été surmontées lors des sessions de Londres et de Genève au cours desquelles des concepts importants ont été dégagés. De ces concepts, il n'en mentionnera que trois, qui n'étaient peut-être pas évidents au début des débats, mais sur lesquels les Gouvernements semblent maintenant être en parfait accord.

Le premier concept est que le moyen le plus rapide d'atteindre les buts ambitieux que les Nations Unies se proposent est de les poursuivre point par point. Les Nations Unies auront à faire face à des problèmes complexes tels que la reconstruction des régions dévastées et le rétablissement de l'équilibre économique des pays non dévastés qui ont contribué à l'effort de guerre. Il sera nécessaire de se montrer très souple sur les moyens de faire face à ces problèmes provisoires, si l'on veut pouvoir demeurer inflexible sur les principes qui devront finalement prévaloir.

Le second concept est que l'Organisation internationale du commerce vienne compléter la tâche entreprise par la Banque internationale et le Fonds monétaire international. Bien que cela n'ait pas été évident dès le début, il est maintenant clair que ces trois organisations doivent travailler en étroite collaboration. Il pense qu'il n'y a plus aucune raison de craindre que le Fonds monétaire international et l'Organisation internationale du commerce travaillent maintenant pour des buts divergents ou même opposés.

The third concept was that the aim of the international trade policies adopted should be to foster the development of the resources of the countries concerned. On that point he was in agreement with the representative of India. France, he emphasized, was not imbued with a colonialist spirit, and held dear the interests of its colonial as well as its home territory. The French representative felt that it was necessary to make that point because another representative seemed that morning to have inopportunely challenged the French Union.

Though he felt that it would have perhaps been better to complete the work of the Preparatory Committee before calling a plenary conference, the French delegation agreed to the proposed time and place of the plenary meeting, and thanked the representative of Cuba for his Government's generosity in inviting the Conference to convene at Havana.

Mr. BEYEN (Netherlands) expressed his delegation's appreciation of the work that had been and was being done in regard to the ITO Charter, and associated himself with the gratitude expressed to the Cuban Government for its hospitality. He agreed with the proposal to convene the Conference in November.

His Government had no objection in principle to inviting countries and territories, non-members of the United Nations, provided that they played an important part in world economic life. In that connexion, Mr. Beyen considered, however, that the Indian representative had made certain remarks which were out of order and which almost invited discussions not properly belonging to the Economic and Social Council. Since the representative of India had stated that it was not his object to indulge in political propaganda, Mr. Beyen felt that his remarks were to be attributed to the fact that he had been carried away by emotion.

The Netherlands delegation, as had the French and Indian delegations, reserved the right to express its attitude on this point at a later stage.

Mr. SUETENS (Chairman of the Preparatory Committee) noted that only two speakers, the representatives of Czechoslovakia and of Venezuela, felt that the Conference should be postponed to a later date, and repeated his previous statement that the sooner the Charter on Trade and Employment was established the better it would be for all concerned.

He suggested that the representative of Venezuela had confused the question of the

Le troisième concept est que les règles de conduite qui seront tracées pour le commerce international devraient avoir pour but de favoriser la mise en valeur des ressources des pays intéressés. Sur ce point, il est en parfait accord avec le représentant de l'Inde. La France, souligne-t-il, n'est pas aveuglée par un esprit colonialiste et prend à cœur les intérêts de ses territoires d'outre-mer au même titre que les intérêts du territoire métropolitain. Le représentant de la France juge nécessaire de donner ces précisions parce qu'un représentant a, le matin même, mis en cause la politique de l'Union française.

Bien qu'elle pense qu'il aurait peut-être mieux valu achever le travail de la Commission préparatoire avant de convoquer la Conférence plénière, la délégation de la France accepte le lieu de réunion choisi et la date fixée pour la session plénière et remercie le représentant de Cuba de la générosité dont a fait preuve son Gouvernement en invitant la Conférence à se réunir à La Havane.

M. BEYEN (Pays-Bas) déclare que sa délégation apprécie le travail accompli et le travail en cours sur la Charte de l'OIC et qu'elle s'associe au sentiment de gratitude qui vient d'être exprimé au Gouvernement cubain pour l'hospitalité qu'il a offerte. Il se rallie à la proposition tendant à convoquer la Conférence en novembre.

Son Gouvernement ne voit aucune objection de principe à inviter des pays et des territoires non membres de l'Organisation des Nations Unies pourvu qu'ils jouent un rôle important dans la vie économique du monde. Dans cet ordre d'idées, M. Beyen considère cependant que le représentant de l'Inde a fait certaines remarques qui n'étaient pas opportunes et ont presque suscité des discussions qui n'ont pas leur place au Conseil économique et social. Le représentant de l'Inde ayant déclaré qu'il n'a pas l'intention de se lancer dans une propagande politique, M. Beyen pense qu'il convient d'attribuer ses remarques au fait qu'il n'a pas pu maîtriser son émotion.

La délégation des Pays-Bas, comme les délégations de la France et de l'Inde, se réserve le droit de faire connaître son attitude à ce sujet ultérieurement.

M. SUETENS (Président de la Commission préparatoire) fait remarquer que deux orateurs seulement, les représentants de la Tchécoslovaquie et du Venezuela, pensent qu'il conviendrait de renvoyer la Conférence à une date ultérieure et il renouvelle sa déclaration précédente, à savoir qu'il est de l'intérêt de tous que la Charte du commerce et de l'emploi soit rédigée le plus tôt possible.

A son avis, le représentant du Venezuela a confondu la question de la préparation de la

preparation of the Charter with the question of multilateral agreements. The purpose of the Conference was to establish the Charter, whereas the question of multilateral agreements was a separate problem.

Mr. D'ASCOLI (Venezuela) called attention to an omission in the interpretation of the speech which he had made at the previous meeting. He had stated that his Government would not be prepared for a recurrence at Havana of the situation which had arisen in Geneva, where negotiations regarding tariffs had been carried on simultaneously with the discussions concerning the Charter of the future organization.

As regards the proposed agenda of the Conference, Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) stated that since his Government had not participated in the work of the Preparatory Committee, his delegation has abstained from the present discussion and would abstain from voting.

The PRESIDENT suggested the following resolution:

"The Economic and Social Council

"Takes note of the interim report of the second session of the Preparatory Committee of the United Nations Conference on Trade and Employment, and

"Approves the recommendations made therein concerning the agenda of the United Nations Conference on Trade and Employment."

Decision: *The resolution was adopted without objection.*

In reply to the representative of Cuba, the PRESIDENT agreed that an additional resolution on the time and place of the Conference would be necessary. He added that the Preparatory Committee had proposed that the Conference should begin at Havana on 21 November 1947.

Mr. OWEN (Assistant Secretary-General in charge of Economic Affairs) stated that the Secretary-General had to take into account certain budgetary and administrative factors in considering the date and place of United Nations conferences. Normally, it was more convenient and much less expensive to hold such conferences either at Lake Success or in Geneva. However, in view of the generous attitude of the Cuban Government in regard to facilities and financial assistance, the budgetary factors would seem to be resolved.

The Secretary-General felt it necessary, however, to point out that it might be difficult to

Charte et la question des accords multilatéraux. Le but de la Conférence est de rédiger la Charte tandis que la question des accords multilatéraux constitue un problème distinct.

M. D'ASCOLI (Venezuela) attire l'attention des membres du Conseil sur une omission qui s'est produite dans l'interprétation du discours qu'il a prononcé au cours de la séance précédente. Il a déclaré que son Gouvernement n'est pas disposé à permettre le renouvellement à La Havane d'une situation qui s'est présentée à Genève où les négociations relatives aux tarifs se poursuivaient en même temps que les discussions relatives à la Charte de la future organisation.

En ce qui concerne l'ordre du jour proposé pour la Conférence, M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) déclare que sa délégation s'est abstenue de prendre part à la présente discussion puisque son Gouvernement n'a pas participé aux travaux de la Commission préparatoire, et qu'elle s'abstiendra de voter.

Le PRÉSIDENT propose la résolution suivante:

"Le Conseil économique et social

"Prend acte du rapport provisoire de la deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence du commerce et de l'emploi de l'Organisation des Nations Unies, et

"Approuve les recommandations y contenues relatives à l'ordre du jour de la Conférence du commerce et de l'emploi de l'Organisation des Nations Unies."

Décision: *La résolution est adoptée sans opposition.*

Répondant au représentant de Cuba, le PRÉSIDENT reconnaît qu'une résolution supplémentaire relative au lieu et à la date de la Conférence serait nécessaire. Il ajoute que la Commission préparatoire a proposé que la Conférence ait lieu à La Havane, le 21 novembre 1947.

M. OWEN (Secrétaire général adjoint chargé des affaires économiques) déclare que le Secrétaire général doit prendre en considération certains facteurs administratifs et budgétaires dans la détermination de la date et du lieu de réunion des conférences des Nations Unies. D'habitude, il est préférable, et beaucoup moins onéreux, que ces conférences aient lieu à Lake Success ou à Genève. Cependant, étant donné l'attitude généreuse qu'a adoptée le Gouvernement de Cuba en ce qui concerne les installations et l'aide financière, les facteurs budgétaires ne semblent pas jouer.

Le Secrétaire général croit cependant nécessaire de faire remarquer qu'il peut se révéler

staff the Conference fully during its first week, since the proposed date of the Conference was close to, and might perhaps overlap, with the session of the General Assembly.

Mr. RADIMSKY (Czechoslovakia) felt that it would be better to postpone the question of the date of the Conference until a future Council session, when the draft ITO Charter would be available. He agreed to the President's request not to press his point, but asked that his abstention on this point should be noted in the records of the meeting.

The PRESIDENT then proposed the following resolution:

"The Economic and Social Council,

"Having considered the resolution of the Preparatory Committee concerning the date and place of the United Nations Conference on Trade and Employment, and

"Having noted that the invitation of the Cuban Government to hold the United Nations Conference on Trade and Employment in Havana is accompanied by an offer of conference facilities and financial assistance to meet the additional costs to the United Nations of holding the Conference away from Headquarters,

"Resolves that the United Nations Conference on Trade and Employment should be held at Havana, Cuba, on 21 November 1947."

Decision: *The resolution was adopted without objection.*

On behalf of his Government, Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) expressed his sincere gratitude to the Council for the decision that had been taken regarding the seat of the Conference.

The PRESIDENT stated that the Council had to decide on three further points, which were to be found in Annex D of the interim report. The first point related to the invitation of non-member Governments, enumerated in the report. If the Council decided to invite those countries, it also had to decide whether or not they should have the right to vote. He had heard no objections regarding the countries which were to be invited.

Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) suggested that the question of voting rights for non-member countries participating in the Conference be referred to an appropriate committee.

difficile de fournir à la Conférence tout le personnel qui lui sera nécessaire au cours de la première semaine, parce que la date proposée est trop voisine de celle de la session de l'Assemblée générale et qu'il pourrait même y avoir chevauchement.

M. RADIMSKY (Tchécoslovaquie) pense qu'il est préférable de renvoyer la question de la date de la Conférence à une prochaine session du Conseil où l'on disposera d'un projet de charte de l'OIC. Il accède à la demande du Président et n'insiste pas sur ce point, mais il demande que son abstention à ce sujet figure dans le compte rendu de la séance.

Le PRÉSIDENT propose la résolution suivante:

"Le Conseil économique et social,

"Ayant examiné la résolution de la Commission préparatoire relative à la date et au lieu de réunion de la Conférence du commerce et de l'emploi de l'Organisation des Nations Unies, et

"Ayant pris acte du fait que l'invitation du Gouvernement cubain, qui consiste à réunir à La Havane la Conférence du commerce et de l'emploi de l'Organisation des Nations Unies, est accompagnée d'une offre d'installations propres à faciliter les travaux de la Conférence et d'une offre d'aide financière destinée à couvrir les frais supplémentaires qui résulteront pour l'Organisation des Nations Unies de la réunion d'une conférence hors du siège,

"Décide de tenir la Conférence du commerce et de l'emploi de l'Organisation des Nations Unies à La Havane, Cuba, le 21 novembre 1947."

Décision: *La résolution est adoptée sans opposition.*

Au nom de son Gouvernement, M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) exprime au Conseil sa sincère gratitude pour la décision qui a été prise en ce qui concerne le lieu de la Conférence.

Le PRÉSIDENT déclare que le Conseil doit se prononcer sur trois autres points qui figurent à la pièce jointe D du rapport provisoire. Le premier point concerne l'invitation à envoyer aux Gouvernements non membres des Nations Unies énumérés dans le rapport. Si le Conseil décide d'inviter ces pays, il doit également décider s'ils auront ou non droit de vote. Il n'a connaissance d'aucune objection en ce qui concerne les pays à inviter.

M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) propose que la question du droit de vote des pays non membres de l'Organisation des Nations Unies assistant à la Conférence soit déferée à un comité approprié.

Mr. NEHRU (India) supported the Cuban proposal and reminded the Council that he had made the reservation that some provision should be made in the resolution for the representation of the people of certain territories, especially in Asia.

Mr. MARTIN (Canada) felt that, in order to save time, the question should be decided forthwith.

Mr. THORP (United States of America) supported the suggestion to defer consideration of the matter.

Decision: *The proposal to refer the question of voting rights to the Economic Committee was adopted by eleven votes to three, with four abstentions.*

25. Report of the first and second sessions of the Economic Commission for Europe (document E/451)¹

Upon the invitation of the President, Mr. MYRDAL (Executive Secretary of the Economic Commission for Europe) presented the report of the Commission.

Outlining the major points contained in the report, Mr. Myrdal explained that the work of the first and second sessions of the Commission had been primarily organizational. The Commission had examined the means by which it could best apply its wide terms of reference to the solution of the urgent tasks with which it was faced. It had adopted rules of procedure based largely on those of the Economic and Social Council and its other commissions, with the one substantial difference that, subject to the decision of the General Assembly, Russian had been included as a working language. It had laid down certain basic principles concerning the participation in its work of non-member States and non-governmental organizations. At its second session it had decided which of the essential functions now being performed by European emergency organizations should be maintained and what machinery it would establish for that purpose.

Mr. Myrdal considered that, as a result, the Commission now had an organization capable of ensuring that all European countries could co-operate in framing a programme of reconstruction.

Since the Commission had first been established, events in Europe had moved faster than had been anticipated. The need for general

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fifth Session, Supplement No. 3.

M. NEHRU (Inde) soutient la proposition cubaine et rappelle au Conseil la réserve qu'il a exprimée, à savoir qu'on fasse figurer dans la résolution une disposition accordant au peuple de certains territoires, et plus particulièrement de certains territoires de l'Asie, le droit de se faire représenter.

M. MARTIN (Canada) pense que, pour gagner du temps, il convient de trancher la question immédiatement.

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) soutient la proposition de renvoyer à plus tard l'examen de la question.

Décision: *La proposition tendant à renvoyer au Comité des affaires économiques la question du droit de vote est adoptée par onze voix contre trois avec quatre abstentions.*

25. Rapport des première et deuxième sessions de la Commission économique pour l'Europe (document E/451)¹

Sur l'invitation du Président, M. MYRDAL (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe) présente le rapport de la Commission.

Exposant à grands traits les principaux points figurant dans le rapport, M. Myrdal explique que le travail des premières et deuxième sessions a touché avant tout aux problèmes d'organisation. La Commission a examiné les moyens par lesquels elle pourrait le mieux appliquer son mandat de vaste portée à l'accomplissement des tâches urgentes qui lui sont confiées. Elle a adopté un règlement intérieur fondé surtout sur celui du Conseil économique et social et de ses autres commissions, avec la seule différence importante que, sous réserve d'une décision de l'Assemblée générale, le russe a été mis au nombre des langues de travail. Elle a posé certains principes fondamentaux relatifs à la participation à son travail des Etats non membres et des organisations non gouvernementales. Lors de sa seconde session, elle a décidé quelles fonctions essentielles actuellement remplies par des organisations européennes de secours seront conservées et quel mécanisme il y a lieu de créer à cette fin.

M. Myrdal pense que le résultat obtenu met à la disposition de la Commission une organisation de nature à garantir que tous les pays européens puissent collaborer à la mise sur pied d'un programme de reconstruction.

Depuis la création de la Commission, les événements ont évolué en Europe plus rapidement qu'on ne l'avait prévu. La nécessité d'une

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, deuxième année, cinquième session, supplément No 3.

European economic co-operation had been thrown into sharp relief. The tremendous efforts of individual countries to rehabilitate their economic structures stood in even sharper contrast with the lack of similar efforts on a European scale. As a result, millions of people were living on a standard of misery which in no way corresponded to the potentialities of the present age.

Now that it had been established, the Commission was anxious to turn its machinery to the best advantage, and to tackle, as soon as possible, the complex tasks laid down in paragraph 1 (a) of its terms of reference¹ which it would consider in detail at its forthcoming session in January, together with the reports of its various committees and sub-committees.

Essential preparatory work was being undertaken by the Secretariat in Geneva in co-operation with the Department of Economic Affairs at Lake Success, assisting the Commission and its committees and sub-committees in their tasks. Mr. Myrdal hoped that the first selective analysis of European economic problems would be ready by the beginning of 1948, while the most urgent preliminary studies would already have been undertaken when the committees first convened in September.

In conclusion Mr. Myrdal expressed the hope that the Council would approve the decisions taken by the Commission at its first and second sessions, and the creation of the subsidiary bodies through which the Commission planned to carry out its essential tasks.

The PRESIDENT thanked the Executive Secretary of the Commission for coming from Geneva to present the report and to participate in its discussion.

Décision: *The discussion of the report was postponed until the next meeting of the Council.*

26. Elimination of taxes, subsidies and tariffs, which interfere with supplying by natural and efficient producers of food commodities essential to consuming countries (document E/466)²

As regards the inclusion in the Council's agenda of the item proposed by the Cuban delegation, the PRESIDENT recalled that he had, several days previously, asked the Council's permission to defer the item until he had had an opportunity to discuss it with the Chairman of the Preparatory Committee of the United

¹ See *Resolutions adopted by the Economic and Social Council* during its Fourth Session, resolution 36 (IV).

² See Annex 9.

collaboration économique générale en Europe s'est manifestée avec plus d'acuité. Les efforts considérables faits individuellement par chaque pays pour restaurer sa structure économique contrastent puissamment avec l'absence d'un effort analogue à l'échelle européenne. Il en résulte que des millions de personnes vivent dans des conditions voisines de la misère qui ne correspondent en rien aux possibilités du siècle présent.

Maintenant qu'elle est établie, la Commission désire vivement faire rendre au mécanisme qu'elle a institué les meilleurs résultats dont il est capable et aborder, dès que possible, les tâches complexes exposées au paragraphe 1 a) de son mandat¹, qu'elle examinera en détail lors de sa prochaine session en janvier, ainsi que les rapports de ses divers comités et sous-comités.

Le Secrétariat de Genève se charge du travail préparatoire essentiel, de concert avec le Département des affaires économiques de Lake Success, aidant la Commission et ses comités et sous-comités dans la tâche qui leur incombe. M. Myrdal espère que la première analyse éliminatoire des problèmes économiques européens sera prête au début de 1948 et que les études préliminaires les plus urgentes auront déjà été entreprises lorsque les comités se réuniront pour la première fois en septembre.

M. Myrdal termine en exprimant l'espoir que le Conseil approuvera la décision prise par la Commission lors de ses première et deuxième sessions, ainsi que la création des organismes subsidiaires grâce auxquels la Commission se propose d'accomplir ses tâches essentielles.

Le PRÉSIDENT remercie le Secrétaire exécutif de la Commission d'être venu de Genève pour présenter son rapport et participer à la discussion.

Décision: *La discussion du rapport est renvoyée à la prochaine séance du Conseil.*

26. Suppression des taxes, subventions et droits de douane qui entravent l'approvisionnement des pays consommateurs en produits alimentaires indispensables, par les producteurs naturels les mieux placés à cette fin (document E/466)²

En ce qui concerne l'inscription à l'ordre du jour du point proposé par la délégation cubaine, le PRÉSIDENT rappelle qu'il y a plusieurs jours il a demandé au Conseil la permission de surseoir à l'examen de ce point jusqu'à ce qu'il ait eu la possibilité d'en discuter avec le Président de la Commission préparatoire de la Conférence des

¹ Voir les *Résolutions adoptées par le Conseil économique et social* pendant sa quatrième session, résolution 36 (IV).

² Voir l'annexe 9.

Nations Conference on Trade and Employment. He had now had that opportunity. He had also discussed the matter with the representatives who had been members of the Agenda Committee, who were still opposed to including the item in the agenda. On the other hand the Chairman of the Preparatory Committee saw no objection to its discussion by the Council. In view of that position, the President thought it might be advisable to defer the item until the next session of the Council. He wished, however, to have the matter decided by the Council.

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) wondered what would be gained by deferment of the item to a subsequent session. He believed that, above all, duplication and confusion should be avoided, and it had been for that reason that the French delegation had suggested that the Cuban proposal should be discussed simultaneously with the discussion of the report of the Preparatory Committee of the United Nations Conference on Trade and Employment. That suggestion had not been accepted by the Council. Rather than open a new discussion at the present stage and a second one later in Geneva, he proposed that the Cuban delegation should agree to submit the item to the Havana Conference in order that all debates on international trade might be centralized and all duplication avoided.

Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) recalled that one of the main reasons for which the Agenda Committee had recommended postponement of the item which his delegation has proposed was that its discussion might interfere with discussions taking place in Geneva. However, that reason had now been dissipated by the opinion of the Chairman of the Preparatory Committee as conveyed by the President and he therefore did not see any further reason for postponement of consideration of the item.

As regards the substance of the Cuban proposal, Mr. Pérez Cisneros quoted from point IV of the Atlantic Charter of 14 August 1941;¹ from the Declaration by the United Nations on 1 January 1942;² from point IV of the Declaration of the United Nations Conference on Food and Agriculture of 3 June 1943;³ from Article 55 of the Charter of the United Nations; from the Preamble of the Constitution of the FAO;⁴ from

Nations Unies sur le commerce et l'emploi. Il a maintenant eu cette possibilité. Il a également examiné la question avec les représentants qui ont fait partie du Comité de l'ordre du jour et qui s'opposent toujours à inscrire ce point à l'ordre du jour. Au contraire, le Président de la Commission préparatoire ne s'oppose pas à ce qu'il soit discuté par le Conseil. Etant donné cette situation, le Président pense qu'il est peut-être préférable de surseoir à l'examen de ce point jusqu'à la prochaine session du Conseil. Il désire cependant que le Conseil décide de la question.

M. MENDÈS-FRANCE (France) se demande ce que l'on gagnerait à renvoyer l'examen de ce point à une session ultérieure. Il pense qu'il convient avant tout d'éviter de faire deux fois le même travail et de compliquer les choses; c'est pour cette raison que la délégation française a demandé que la proposition cubaine soit discutée en même temps que le rapport de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi. Le Conseil n'a pas accepté cette proposition. Plutôt que d'ouvrir une discussion nouvelle actuellement et une seconde discussion ultérieurement à Cuba, il propose que la délégation cubaine consente à proposer le point à la Conférence de La Havane afin que tous les débats relatifs aux commissions internationales soient centralisés et qu'on évite les répétitions.

M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) rappelle que l'une des raisons principales pour lesquelles le Comité de l'ordre du jour a proposé de surseoir à l'examen de ce point est que l'examen en pourrait gêner les discussions qui ont lieu à Genève. Cependant, cette raison ne tient plus à cause de l'opinion du Président de la Commission préparatoire, que vient de communiquer le Président, et il ne voit pas, par conséquent, d'autres motifs de surseoir à l'examen de ce point.

En ce qui concerne le fond de la proposition cubaine, M. Pérez Cisneros cite le point 4 de la Charte de l'Atlantique en date du 14 août 1941¹; la Déclaration de l'Organisation des Nations Unies du 1er janvier 1942²; le point 4 de la Déclaration de la Conférence de l'alimentation et de l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies, du 3 juin 1943³; l'Article 55 de la Charte des Nations Unies; le préambule de l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture⁴; le chapitre

¹ See *League of Nations Treaty Series*, Vol. 204, Annex 51, page 384.

² *Ibid.*, page 382.

³ See *United Nations Conference on Food and Agriculture*, Hot Springs, Virginia, May 18-June 3, 1943. *Final act and section reports*. Washington, Govt. Print. Office, 1943. (Department of State publication 1948, Conference series, No. 52).

⁴ See *Constitution of the Food and Agriculture Organization of the United Nations*, New York, July 1946, page 3.

¹ Voir *Société des Nations, Recueil des traités*, vol. 204, annexe 51, page 385.

² *Ibid.*, page 383.

³ Document non publié en français; voir la note en anglais.

⁴ Voir l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Washington, décembre 1946), page 3.

the chapter on marketing of the report of the first session of the FAO;¹ and from articles 1, 15 and 30 of the Draft Charter of the International Trade Organization.²

He explained that it was against that background of international declarations and commitments, and in the light of experience, that the Cuban delegation had submitted its proposal regarding the elimination of certain taxes, subsidies and tariffs. Their elimination in the case of agricultural commodities would result in an increase in consumption which would at once improve the level of nutrition in the country concerned and give an opportunity to natural and efficient producers to develop their production and to strengthen their standard of living. That, in turn, would help to promote the expansion of world economy.

In making its suggestion, the Cuban delegation was aware of the particular nature of the present economy, in which many Governments were committed to policies of price regulation and subsidization; it was also aware of the discussion regarding the question in the Preparatory Committee of the United Nations Conference on Trade and Employment, which, however, covered only certain aspects of the problem, and because of the exceptions and escape clauses introduced could not be considered highly satisfactory; finally, it was aware of the fact that the production and nutrition aspects of the problem fell mostly within the scope of the Food and Agriculture Organization. To the knowledge of the Cuban Government, the FAO had had no opportunity as yet to make a complete study of the effect of taxes, subsidies and tariffs on the producers of staple food commodities and on nutrition levels.

Because of those facts, and in view of the responsibilities placed upon the Council by the Charter, the magnitude of the problem and the little progress achieved to date in its consideration on the international level, Mr. Pérez Cisneros urged the Council to adopt the Cuban proposal. He suggested the following text of a draft resolution:

¹ See Food and Agriculture Organization of the United Nations, *Report of the First Session of the Conference*, held at the City of Quebec, Canada, October 16 to November 1, 1945 (Washington, January 1946), pages 37-45.

² See *Report of the second session of the Preparatory Committee of the United Nations Conference on Trade and Employment* (Geneva, August 1947), pages 9, 16 and 28.

relatif à l'organisation du marché du rapport de la première session de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation¹ et les articles 1, 15 et 30 du projet de charte de l'Organisation internationale du commerce².

Il explique que, se fondant sur cet ensemble de déclarations et d'engagements internationaux et à la lumière de l'expérience, la délégation cubaine a soumis sa proposition relative à la suppression de certains impôts, subventions et droits de douane. Cette suppression, dans le cas de denrées agricoles, aurait pour résultat un accroissement de la production, accroissement qui améliorerait immédiatement le régime alimentaire du pays intéressé et donnerait aux producteurs naturels les mieux placés à cette fin l'occasion de développer leur production et d'améliorer leur niveau de vie. A leur tour, ces conséquences auraient pour effet de favoriser l'expansion de l'économie mondiale.

En faisant cette proposition, la délégation cubaine est parfaitement consciente de la nature particulière de l'économie actuelle où maints Gouvernements ont adopté des programmes de réglementation des prix et de subventions; elle a également présente à l'esprit la discussion relative à cette question qui a eu lieu à la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi qui, cependant, n'a traité que de certains aspects du problème et qui, par suite des exceptions et des clauses de sauvegarde prévues, ne doit pas être considérée comme parfaitement satisfaisante; enfin, elle n'oublie pas que les aspects du problème qui touchent à la production et à l'alimentation entrent, pour la plupart, dans les attributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. L'OAA n'a pas eu l'occasion jusqu'ici, à la connaissance du Gouvernement cubain, de se livrer à une étude complète des conséquences des impôts, subventions et droits de douane sur les producteurs de denrées alimentaires de base et sur le niveau du régime alimentaire.

Etant donné ces faits et compte tenu des responsabilités qui, aux termes de la Charte, incombent au Conseil, de l'amplitude du problème et des faibles progrès réalisés jusqu'ici dans son étude sur le plan international, M. Pérez Cisneros invite le Conseil à adopter la proposition cubaine. Il offre le projet de résolution suivant:

¹ Voir: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Rapport de la première session de la Conférence*, tenue à Québec, Canada, du 16 octobre au 1er novembre 1945 (Washington, juillet 1946), pages 42 à 52.

² Voir le *Rapport de la deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi* (Genève, août 1947), pages 9, 16 et 28.

"The Economic and Social Council,

"Recognizing that taxes, subsidies and tariffs may in certain instances interfere seriously with the supplying by natural and efficient producers of food commodities essential to consuming countries and be a disturbing element for the necessary achievement of higher levels of nutrition, production and consumption and of expanding world economy,

Requests the Secretary-General to make the necessary arrangements for an analysis of this question in close collaboration with and using to the fullest extent possible the resources of the interested specialized agencies and to report as early as practicable to the Council about his findings."

In conclusion, he pointed out that the intention of the resolution was not that of recommending the elimination of any particular existing taxes, subsidies or tariffs, but that of recognition of the magnitude of the problem, and of instructing the Secretary-General to take the steps indicated. In view of the pertinence of the question concerned and the seriousness of its implications, it was the sincere hope of his delegation that the Council would decide at that stage to include the proposal in the agenda.

Mr. THORP (United States of America) suggested that the Council should not decide against the inclusion of the Cuban proposal in the agenda without taking note of the number of very significant points raised in the proposal and recording that although, in view of the developing character of the various agencies within whose scope that matter might fall, the Council did not propose to take action on the proposal at that time, it was of the opinion that the proposal should be given consideration in due course by some organ of the United Nations. He also suggested that the Cuban delegation should take the responsibility of raising the matter at the Council again at a future date if, in the opinion of the delegation, it was not being adequately handled by the specialized agencies.

Mr. PÉREZ CISNEROS (Cuba) felt that recording the matter in the report of the meeting, as suggested by the representative of the United States, would not fully satisfy his delegation. He thought that the case deserved treatment similar to certain other cases of whose importance the Council had taken note through resolutions. He suggested that the President should be requested to meet, for instance, with the representative of the United States and himself

"Le Conseil économique et social,

"Reconnaissant que les impôts, subventions et droits de douane peuvent, dans certains cas, gêner considérablement l'approvisionnement des pays consommateurs en produits alimentaires indispensables par les producteurs naturels les mieux placés à cette fin et faire intervenir un élément entravant le relèvement nécessaire des niveaux de nutrition, de production et de consommation, ainsi que l'expansion de l'économie mondiale,

"Prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour faire procéder à une analyse de cette question en collaboration étroite avec les institutions spécialisées intéressées et en utilisant au maximum les ressources que ces dernières peuvent fournir, et l'invite à faire rapport au Conseil dès que possible au sujet des conclusions auxquelles il aurait abouti."

En conclusion, il fait remarquer que le but que se propose sa résolution n'est pas la suppression d'aucun impôt, subvention ou droit de douane existant, pris en particulier; il désire plutôt qu'on reconnaisse l'ampleur du problème et qu'on invite le Secrétaire général à prendre les mesures indiquées. Etant donné l'à-propos de la question considérée et la gravité de la situation qu'elle suppose, sa délégation a l'espoir sincère que le Conseil décidera immédiatement d'inscrire proposition à l'ordre du jour.

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) propose que le Conseil ne s'oppose pas à l'inscription à l'ordre du jour de la proposition cubaine sans prendre note du nombre de points importants qui y sont soulevés et sans faire figurer dans les compte rendus que, bien que le Conseil, étant donné le caractère évolutif des différentes institutions dans les attributions desquelles entre la question, ne se propose pas actuellement de prendre des mesures au sujet de cette proposition, il est néanmoins d'avis qu'elle doit être examinée le moment venu par l'un des organismes des Nations Unies. Il propose également que la délégation cubaine prenne la responsabilité de soulever la question au Conseil au cours d'une future session si, de l'avis de cette délégation, la question n'est pas convenablement traitée par les institutions spécialisées.

M. PÉREZ CISNEROS (Cuba) pense que sa délégation ne peut pas se contenter de faire mentionner la question au compte rendu de la séance ainsi que l'a proposé le représentant des Etats-Unis. Il pense que le cas mérite d'être traité de la même façon que certains autres dont le Conseil a reconnu l'importance par les résolutions qu'il a adoptées. Il propose de demander au Président de se rencontrer avec le représentant des Etats-Unis, par exemple, et

to draft a compromise text for the further consideration of the Council.

Upon the objection of Mr. McNEIL (United Kingdom) that such a procedure would set the undesirable precedent of issuing a statement approving a subject which was not on the agenda, it was agreed that the question before the Council was whether or not the Cuban proposal should be included in the agenda.

The PRESIDENT observed that there were two proposals before the Council: that of the Agenda Committee, sustained by the Chair after a discussion with the Chairman of the Preparatory Committee of the United Nations Conference on Trade and Employment, and that of the representative of France. He suggested that the French proposal should be voted on first, and if it were not carried the proposal of the Agenda Committee should then be voted upon.

Mr. SMITH (Canada) felt that it might be unfortunate for the Council to alter the agenda of the proposed Conference so soon after its adoption by adding a further item to it. He explained that it was, however, in no sense in opposition to the substance of the Cuban proposal, but merely as a matter of procedure, that the Agenda Committee — and the Canadian delegation, which had been represented on it — had recommended that the proposal should not be included in the agenda of the present session.

The Canadian economy was in many respects similar to that of Cuba. The Canadian delegation had great sympathy with the motives which inspired the Cuban proposal and appreciated the many constructive suggestions contained in the statement made by the representative of Cuba. It considered, however, that the proposal involved too many complicated problems to be dealt with at the present time, when the organizations which would have to deal with them had not yet been set up or were still in their infancy.

Mr. MENDÈS-FRANCE (France) did not insist on his proposal that the item should be added to the agenda of the Havana Conference.

After some discussion on procedure, in which the exact recommendation of the Agenda Committee was clarified, the PRESIDENT put to a vote the Committee's recommendation that the item be deferred *sine die*.

Decision: *The recommendation of the Agenda Committee was adopted by eleven votes to one, with six abstentions.*

The meeting rose at 5.35 p.m.

lui-même pour rédiger un projet de texte de compromis à soumettre à l'examen ultérieur du Conseil.

M. McNEIL (Royaume-Uni) ayant formulé l'objection qu'une telle façon de procéder créerait le précédent peu souhaitable de publier une déclaration destinée à approuver une question qui ne figure pas à l'ordre du jour, on convient que le Conseil est actuellement saisi de la question de savoir si la proposition cubaine sera ou non mise à l'ordre du jour.

Le PRÉSIDENT fait observer que le Conseil se trouve en présence de deux propositions: celle du Comité de l'ordre du jour, soutenue par le Président après discussion avec le Président de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi et celle du représentant de la France. Il est d'avis de mettre d'abord aux voix la proposition française et, si elle n'est pas adoptée, de mettre aux voix par la suite la proposition du Comité de l'ordre du jour.

M. SMITH (Canada) pense qu'il serait regrettable que le Conseil modifiât l'ordre du jour de la Conférence projetée, si peu de temps après son adoption, pour lui ajouter un point nouveau. Il explique cependant que ce n'est en aucune manière par hostilité envers la proposition cubaine même, mais du simple point de vue de la procédure que le Comité de l'ordre du jour, — et la délégation canadienne qui y siégeait — a demandé que la proposition ne figure pas à l'ordre du jour de la présente session.

L'économie canadienne est, à bien des égards, analogue à celle de Cuba. La délégation du Canada voit d'un bon œil les motifs qui ont inspiré la proposition cubaine et apprécie à leur valeur les nombreux avis d'ordre pratique qui se trouvent dans la déclaration faite par le représentant de Cuba. Elle considère cependant que la proposition comporte trop de problèmes compliqués pour être traitée actuellement, alors que les organisations qui devraient s'en occuper n'existent pas encore ou en sont encore à leurs débuts.

M. MENDÈS-FRANCE (France) n'insiste pas pour que ce point soit ajouté à l'ordre du jour de la Conférence de La Havane ainsi qu'il l'avait proposé.

Après quelque discussion sur les questions de procédure, au cours desquelles est précisée la recommandation exacte du Comité de l'ordre du jour, le PRÉSIDENT met aux voix la recommandation du Comité de renvoyer *sine die* l'examen du point considéré.

Décision: *La recommandation du Comité de l'ordre du jour est adoptée par onze voix contre une, avec six abstentions.*

La séance est levée à 17 h. 35.